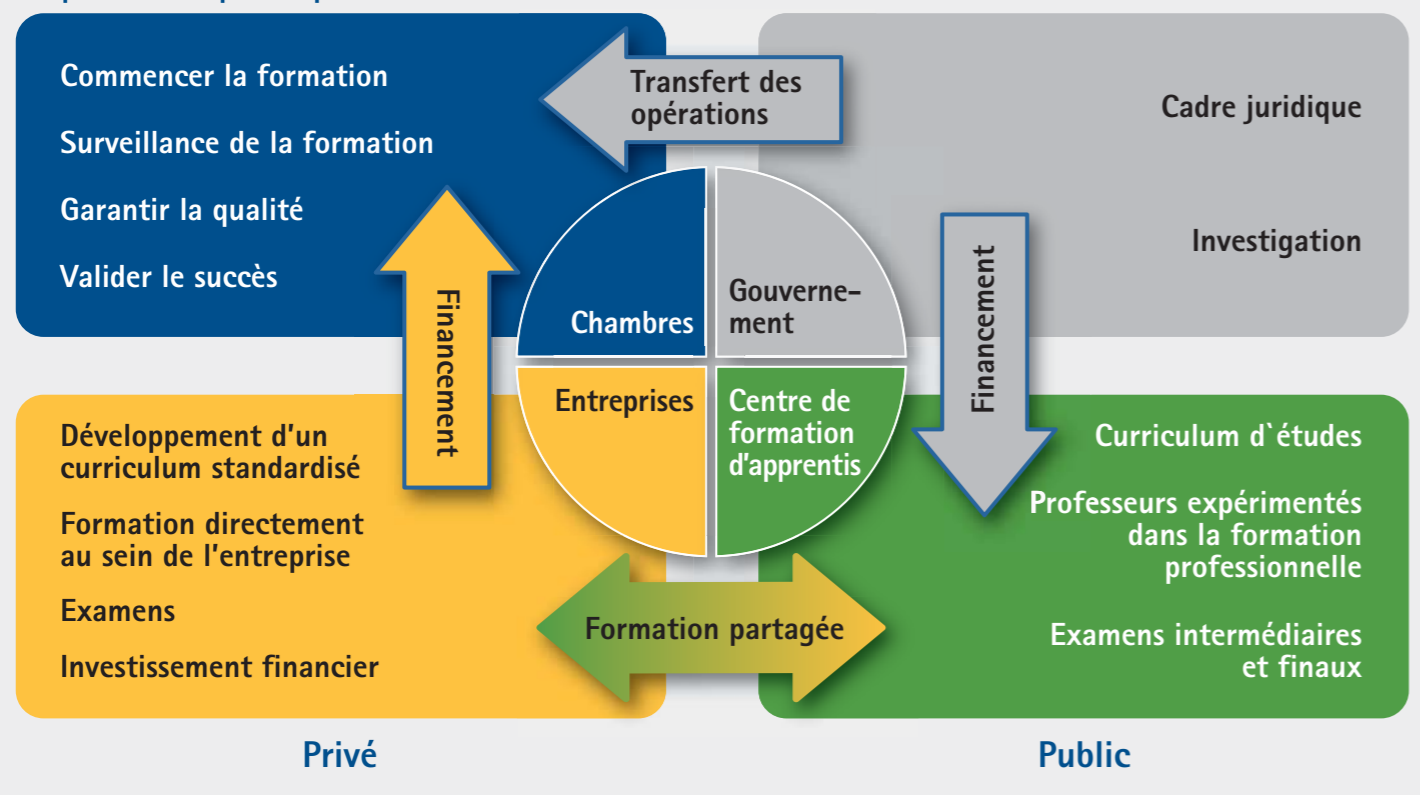


Un partenariat public-privé



AUTRES POINTS ESSENTIELS DE LA FORMATION EN ALTERNANCE

■ L'apprenti et l'entreprise concluent par écrit un **contrat d'apprentissage**, qui est la condition requise pour qu'une formation professionnelle soit reconnue dans un métier précis. Il existe un modèle de contrat officiel pour toute l'Allemagne. Les organes compétents, tels que les IHKs, les Chambres des métiers et de l'artisanat, de l'agriculture ou encore des professions libérales, vérifient que les entreprises répondent au programme de formation en alternance.

■ La durée normale d'une formation est de trois ans. Mais cette durée est flexible: elle peut être réduite selon les connaissances

préalables ou l'expérience de l'apprenti. Dans certains cas, il est aussi nécessaire de prolonger la formation. Des formations de plus courte durée (deux ans) ou de plus longue durée (trois ans et demi) sont proposées dans certains métiers. Dans d'autres cas particuliers, il est également possible qu'un apprenti accède directement au diplôme sans formation officielle, lorsqu'il possède des capacités, des connaissances et des aptitudes acquises lors de nombreuses années d'expérience.

■ L'apprenti perçoit de l'entreprise une **rémunération mensuelle**. Celle-ci augmente au fur et à mesure et prend de plus en plus en compte son travail productif pendant sa formation. Le montant de la rémunération est, en règle générale, fixé dans les conventions collectives.

LE SYSTÈME DE FORMATION EN ALTERNANCE

Le système de formation professionnelle en Allemagne dans l'entreprise et le CFA (centre de formation d'apprentis)



Mentions légales

Édité par: DIHK | Fédération des chambres de commerce et d'industrie allemandes
Breite Straße 29 | 10178 Berlin | Allemagne

Tél. +49 30 20308-0 | Fax +49 30 20308-1000

Email: info@dihk.de

Internet: www.ihk.de/en | www.ahk.de/en | www.dihk.de

Version: Février 2016

Rédaction: Yorck Sievers, Steffen G. Bayer, Evamaria Lutz, Markus Kiss

Conception: typoplus (W. Siewert)

Impression: DCM | Druck Center Meckenheim

Photos: AlexRaths, CandyBox Images, Fuse, Hemera, Hongqi Zhang, iStockphoto, kadmy, LuckyBusiness, Purestock, Tinica, tyler olson, Vitalijs Prudnikovs, Wavebreak Media (Thinkstock.com), IHK Köln/Ahrens+Steinbach

L'éditeur se réserve tous les droits. Reproduction totale ou partielle interdite sans l'accord écrit de l'éditeur.

DIHK

Deutscher
Industrie- und Handelskammertag

COMPÉTENT GRÂCE À L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

■ En Allemagne, 1,4 million de jeunes apprennent actuellement un métier grâce au système de formation en alternance. Ce système, qui se compose d'une formation théorique à l'école et de l'apprentissage d'un métier dans l'entreprise, constitue le pilier le plus important dans la formation professionnelle allemande, reconnue dans le monde entier. Son succès repose sur: sa pratique «de le terrain», directement au sein de l'entreprise, en évitant ainsi un apprentissage trop théorique et abstrait.

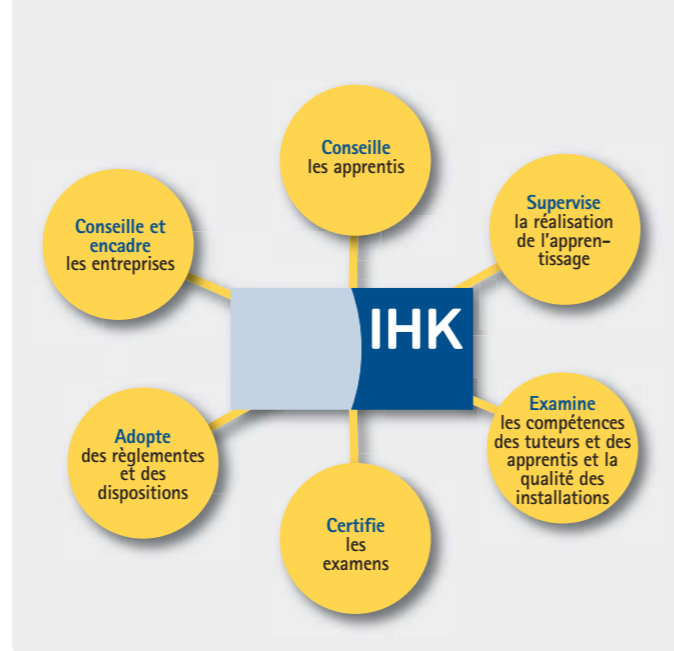
■ Pour les entreprises, la formation en alternance constitue un facteur très attractif. En effet, une qualification appropriée des générations futures est indispensable. Avec la formation professionnelle en alternance, les entreprises forment leurs professionnels de demain. En les formant elles-mêmes, les entreprises garantissent le bon respect des exigences professionnelles.

■ Si l'on compare au niveau international, la formation en alternance est le meilleur modèle d'intégration des jeunes pour le marché du travail. Cela explique aussi pourquoi le taux de chômage des jeunes Allemands est bien plus bas en comparaison avec celui d'autres pays, où l'apprentissage n'est que théorique.

LE MIROIR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

■ La formation en alternance est étroitement liée au système de l'emploi. Elle dépend fortement des conditions-cadres de l'économie. Les changements structurels agissent aussi sur l'efficacité du système de formation en alternance: les ajournements de réformes du marché du travail et du système social, les importantes charges sociales ou les aléas de la conjoncture peuvent se répercuter de façon négative. Ce n'est que lorsque l'économie se porte bien que le système de la formation en alternance peut porter ses fruits.

■ En même temps, il est essentiel que les entreprises puissent librement décider de proposer ou non la formation professionnelle. Les entreprises ne forment que lorsque c'est rentable pour elles, car elles ont un besoin en personnel qualifié. Ainsi, la



formation en alternance atteint son efficacité optimale du point de vue de l'emploi.

L'ENTREPRISE ET LE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA): SYMBIOSE ENTRE EXPÉRIENCE PRATIQUE ET THÉORIE

La formation professionnelle dans le cadre de la formation en alternance a deux partenaires importants:

■ L'entreprise prend en charge la formation pratique. Les apprentis travaillent trois à quatre jours par semaine dans l'entreprise et se familiarisent avec des tâches qu'ils auront à effectuer plus tard dans leur vraie vie professionnelle.

■ La formation professionnelle pratique est complétée par l'enseignement théorique dans les centres de formation professionnels pendant un ou deux jours par semaine. La matière abordée en entreprise est coordonnée avec les cours théoriques du CFA.

FORMATION PROFESSIONNELLE: UN GRAND PANEL DE METIER

■ En Allemagne, grâce à la formation professionnelle il est possible d'apprendre 330 métiers reconnus. Les Chambres de

Commerce et d'Industrie (IHK) chapeautent quelque 270 métiers. D'autres possibilités de formation existent dans les domaines de l'artisanat et de l'agriculture. Les formations préparent à plus de 15.000 activités professionnelles différentes.

■ Des directives réglementent en détail la formation en alternance sur l'ensemble du territoire. Ces directives assurent l'homogénéité de la qualité des formations, que ce soit dans le Nord ou dans le Sud de l'Allemagne. Leurs formations professionnelles terminées, les diplômés ont ainsi accès au marché du travail sur tout le territoire allemand.

■ Les directives de la formation en alternance sont élaborées par des praticiens expérimentés venant des entreprises. En effet, ce sont eux qui connaissent pour le mieux les compétences requises par leur profession. En règle générale, le Ministère de l'Économie et de l'Énergie émet ces directives de la formation.

LES BASES JURIDIQUES: LA LOI SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

■ Depuis 1969, la Loi sur la formation professionnelle (Berufsbildungsgesetz) égit la formation en entreprise et est régulièrement actualisée. Cette loi garantit aux entreprises les marges de manœuvre nécessaires pour la formation des professionnels.

■ La loi sur la formation en alternance désigne les IHKs étant en partie responsable d'assurer la qualité de la formation dans les entreprises.

LES PRESTATIONS DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (IHKs)

Les IHKs sont des organismes chargés de représenter les intérêts de l'économie régionale allemande. En Allemagne, toutes les entreprises commerciales sont tenues de s'inscrire dans l'une des 79 Chambres de commerce et d'industrie. Le législateur a confié aux IHKs diverses tâches régaliennes, en particulier dans le domaine de la formation professionnelle. Dans le cadre de la formation en alternance, les IHKs agissent dans l'intérêt commun des entreprises et de l'État. Les IHKs conseillent et encadrent les entreprises:

■ En contact permanent avec les entreprises, les IHKs identifient le besoin de changement dans les exigences en matière de qualifications et entreprennent les adaptations dans les réglementations de l'apprentissage en entreprise.

■ Toutes les entreprises n'ont pas l'autorisation de former dans tous les domaines. Celles qui souhaitent former doivent démontrer non seulement des aptitudes professionnelles mais aussi personnelles. Les IHKs examinent les compétences des tuteurs et leurs procurent, si besoin, les cours correspondants afin d'acquérir les qualifications nécessaires.

■ Lorsqu'une entreprise n'est pas en mesure de proposer une formation complète dans un métier précis, les IHKs organisent des coopérations entre différentes entreprises pour assurer cette formation.

■ Les contrats d'apprentissage sont enregistrés dans le répertoire des formations professionnelles. L'IHK vérifie d'éventuels raccourcissements ou prolongations d'une formation.

■ Les conseillers en formation des IHKs informent et conseillent aussi les apprentis. En cas de litige entre l'entreprise formatrice et l'apprenti, les IHKs organisent des médiations.

■ Les IHKs organisent et assument la responsabilité des examens intermédiaires et finaux en organisant des jurys bénévoles composés de praticiens expérimentés qui se composent de représentants d'employeurs et employés ainsi que d'enseignants du centre de formation (CFA). Quelque 170.000 examinateurs bénévoles travaillent dans environ 28.000 comités d'examen des IHKs et garantissent, dans le cadre des examens, le lien avec la partie pratique. Elles veillent à la main-d'œuvre qualifiée selon les besoins de l'entreprise, permettent des examens adaptés aux besoins des entreprises et de l'économie et renforcent l'autonomie de la gestion de l'économie régionale.

■ Les IHKs réglementent aussi les autorisations, afin que les apprentis puissent passer leurs examens et elles délivrent également leur diplôme. La plupart du temps, les questions d'examen sont conçues au niveau fédéral, afin d'assurer que les diplômés de fin de formation délivrés par les IHKs, soient perçus comme gage d'une formation professionnelle complète et réussie.